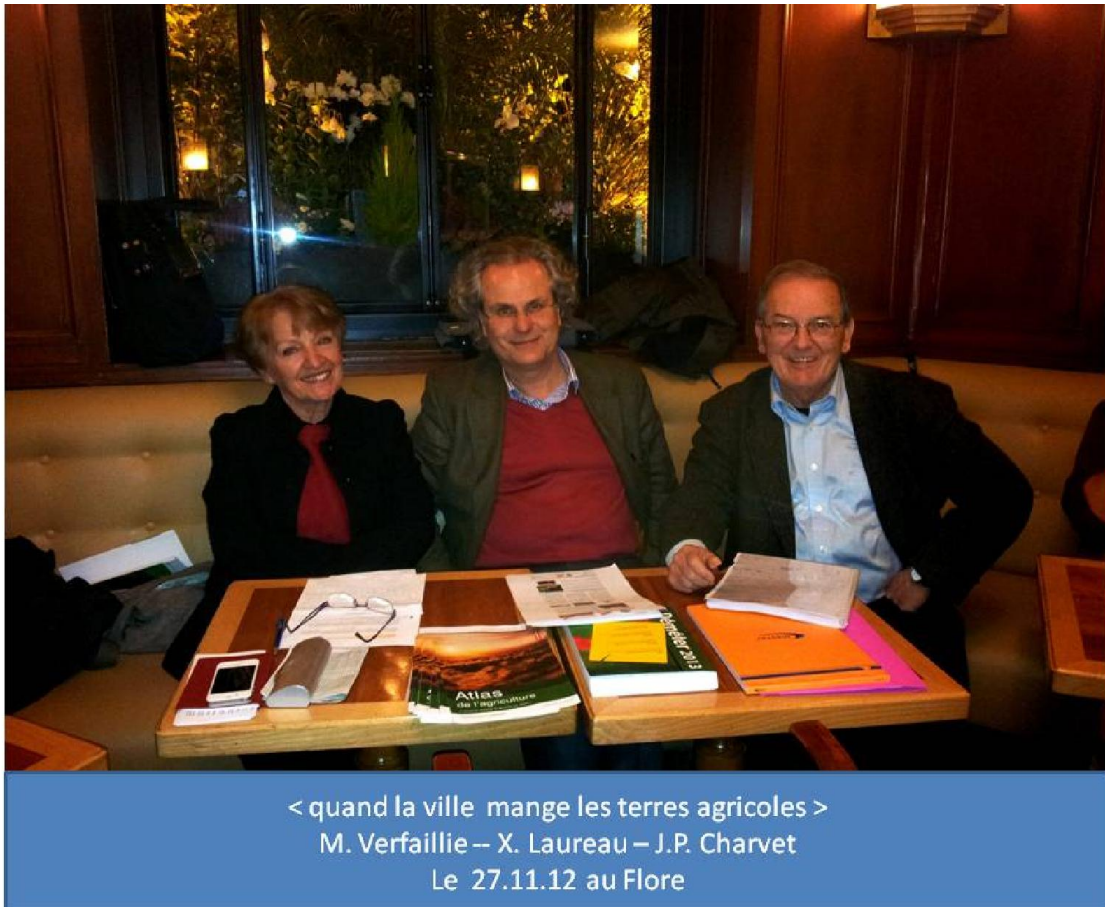


Quand la ville mange les terres agricoles

Jean-Paul Charvet et Xavier Laureau - mardi 27 novembre 2012

Café géo : "Quand la ville mange les terres agricoles", avec Jean-Paul Charvet (Univ. Paris Nanterre) et Xavier Laureau (Groupe Gally), le **mardi 27 novembre 2012**, à 19h30, au premier étage du Café de Flore, 172 bd Saint Germain, 75006 Paris, M° Saint-Germain.

Compte rendu rédigé par Judicaëlle Dietrich



Jean-Paul Charvet et Xavier Laureau sont accueillis et présentés par Maryse Verfaillie.
(Photographie de Jean-Pierre Nemirowsky)

Le sujet de ce café porte sur le périurbain, un « vilain mot », ou un « mot vilain » ? Ce Café aujourd'hui propose de revenir sur ce terme qui n'a pas bonne presse, représentant la relégation pour le « rat des villes » ou la convoitise pour le « rat des champs ». Mais en particulier dans la région Île-de-France, ne pouvons-nous pas dépasser cette dualité ? C'est peut être la question que l'on pourrait poser pour introduire les deux intervenants du jour : Jean-Paul Charvet, connu des cafés et des géographes, professeur émérite de l'Université Paris X Nanterre, spécialiste des questions d'agriculture et d'alimentation, accompagné d'un acteur investi et engagé, Monsieur Xavier Laureau, agriculteur et chef d'entreprise des fermes de Gally situées dans l'ouest parisien.

Jean-Paul Charvet ouvre la présentation avec quelques données de cadrage pour comprendre les enjeux actuels majeurs. L'Île-de-France comme toute la planète connaît une urbanisation rapide : en 1950, il y avait 700 millions de citadins dans le monde et 3,5 milliards en 2012. L'ONU prévoit plus de 6 milliards d'urbains en 2050. Pour absorber ce développement des populations urbaines, les villes croissent en hauteur, mais, surtout, s'étalent de plus en plus au détriment des campagnes (c'est l'« *urban sprawl* »). Cela se traduit par une véritable « métamorphisation » et des transformations profondes des couronnes rurales des agglomérations urbaines. Certains dénoncent alors avec vigueur cette « cannibalisation des terres agricoles » par les pavillons, les zones industrielles, les zones d'activités, les autoroutes... et les aéroports (sous entendu direct avec les contestations actuelles contre la construction de l'aéroport de Notre-Dame des Landes en périphérie de l'agglomération nantaise), sans oublier les terrains de football et les vastes espaces nécessaires à l'entraînement des footballeurs : le PSG chercherait à récupérer 60 hectares dans le périurbain parisien ce qui amènerait à modifier le Schéma directeur de l'aménagement urbain de la région Île de France (le SDAURIF)... De même, la construction du futur Grand Stade de Lyon qui a débuté en Octobre dernier se traduira par l'expropriation d'une trentaine d'agriculteurs. Ces espaces touchés par différentes formes d'urbanisation correspondent en outre souvent à des terres agricoles de bonne et de très bonne qualité agronomique.

Aux Etats-Unis disparaissent 500 000 hectares par an, tout comme en Chine. En France actuellement, 85 000 hectares de terres agricoles sont ainsi perdues pour la production ... Comme on parle de gaspillage des produits alimentaires (un tiers de la production alimentaire mondiale est perdu ou part à la poubelle), Jean-Paul Charvet affirme qu'il y a un véritable gaspillage des terres agricoles. Comment donc trouver une meilleure organisation ?

On peut se pencher d'abord sur les contraintes des agricultures en milieu périurbain. Concernant l'Île de France rappelons que, 90% de la surface agricole utile (SAU) est aujourd'hui consacrée aux céréales, le maraichage n'occupant plus que des superficies limitées.

Le principal problème identifié par Jean-Paul Charvet est le foncier agricole et son devenir. En effet, le zonage est actuellement géré par les Plans locaux d'urbanisme (PLU) et les SCoT (Schémas de cohésion territoriale) d'une durée de 5 ans. Ils apportent certes une protection mais très éphémère pour un agriculteur qui doit souvent investir sur 20 à 30 ans. En témoigne l'importance des friches à proximité immédiate du front urbain qui traduisent l'attente de savoir ce qu'il adviendra dans des secteurs où les investissements sont trop risqués.

A cela s'ajoute la question de l'accès au foncier, notamment pour les jeunes agriculteurs qui cherchent à s'installer. Sans eux, on ne peut pas parler d'agriculture durable. Le foncier est surévalué et le point sensible est surtout l'écart de prix entre le terrain agricole et le terrain à bâtir : de 1 ou 2 €/m², on passe à 200 voire 500 €/m². (NB : en Ile-de-France 80% des agriculteurs sont locataires des terres cultivées et non propriétaires). Les problèmes se posent s'il y a conflit pour l'utilisation de ces terres, et dans le périurbain, plusieurs codes juridiques cohabitent voire s'opposent : le code rural, forestier, de l'environnement et de l'urbanisme. Or ce dernier l'emporte systématiquement sur les autres.

Le dernier aspect du foncier est aussi le morcellement des terres agricoles par les routes, autoroutes et autres équipements de transport. Cela accentue l'enclavement et la fragmentation, produisant des friches (car ces espaces deviennent difficiles d'accès pour les engins agricoles). Pourtant, les aménageurs n'aiment pas les friches « c'est pas beau ! »

Le deuxième type de contraintes identifié par Jean-Paul Charvet, c'est la main d'œuvre. En plus des difficultés de la formation de celle-ci, il faut faire face, en Île-de-France à la concurrence avec l'emploi urbain et prendre en compte les problèmes de logement. Pour les jeunes agriculteurs, la difficulté est aussi l'insertion dans les filières de commercialisation existantes, de la collecte à la transformation. Surtout en Île-de-France où les filières de production-commercialisation sont bien moins structurées par rapport à celles d'autres régions. Ainsi, comment se spécialiser dans le lait s'il n'y a pas de laiterie ? A l'époque de sa thèse sur la Beauce, Jean-Paul Charvet se souvient de l'élevage laitier dans cette région. La disparition des laiteries a provoqué la fin brutale de cet élevage.

Pour terminer sur les contraintes, il revient sur l'environnement urbain « naturel » et sociologique : l'habitat périurbain n'aime pas l'implantation de l'élevage intensif ou hors sol surtout, et ces pratiques sont très consommatrices en eau, ressource déjà sous-tension en zone périurbaine. Jean-Paul Charvet revient aussi sur le « manque de comportements citoyens » avec les vols, les pratiques de vandalisme et de prédation : à Vernouillet, un garde à cheval surveillait les champs.

Ces contraintes sont donc un frein réel à l'agriculture périurbaine mais... soyons optimistes... il y a aussi de réelles opportunités, c'est ce dont est venu parler Xavier Laureau.

Pour prendre la mesure de l'état actuel de la pensée de l'agriculture, dans une période d'élection à la Chambre d'Agriculture, on peut évoquer un texte : « *Stop à la consommation de terres agricoles !* ». Dans ce texte est réclamée « *l'obtention de la reconnaissance du périurbain (clairement identifié) comme entrave à l'agriculture* ». C'est d'après Xavier Laureau, le constat du malentendu fondamental mais aussi de la complexité du sujet. Dans le monde agricole, l'idée d'une opportunité périurbaine existe pas ou peu. Pourquoi ? Comment présenter la chose autrement ? C'est en effet un lieu de complexité des enjeux et de handicaps variés mais aussi une opportunité s'il peut y avoir cohérence entre le foncier et la prise en compte des intérêts communs entre propriétaires (parfois urbains) et exploitants. Il faut coupler ces deux éléments.

Le problème est la répartition de la rente et des revenus entre exploitants et propriétaires. Il faut des démarches plus entrepreneuriales (donc des compétences spécifiques) mettant en valeur les capacités à faire face aux opportunités et aux changements à une, deux ou trois reprises au cours de la carrière de l'agriculteur. C'est quelque chose qui ne semble pas naturel dans le monde agricole, à la différence du monde de l'entreprise. Le travail de l'agriculteur, c'est 40 saisons, 40 cycles de production et une expérience de vie qui se forge en décennies. Comme pour le matériel, l'investissement se garantit sur une à deux décennies. Le paradoxe à identifier, c'est le rapport entre le temps court et le temps long, l'immédiateté de la demande urbaine et d'un temps plus long pour prendre en compte la demande alimentaire pour la formation et la prise de décision de l'entrepreneur.

Le monde agricole céréalier a des capacités entrepreneuriales mais il doit faire face au yoyo des cours... hauts actuellement, et aux contraintes environnementales de la PAC (Politique Agricole Commune). Avec ces cours hauts, on s'éloigne d'une baisse des revenus, avec en outre la double rémunération prix + aides. Donc on n'a pas vraiment envie de changer de modèle. Il y a 4 ans, on ne s'attendait pas à une telle remontée des cours et à leur maintien à un niveau si élevé pour l'année 2012-2013.

Parler d'opportunité, c'est accepter toutes les formes d'agriculture : il ne faut pas être manichéen et opposer le « bio heureux » au « conventionnel tueur et triste », ne pas opposer des acteurs entre eux. Il faut arriver à penser le problème de manière raisonnée afin de gérer la demande alimentaire et/ou la crise alimentaire. Dans une année très humide comme celle-ci (2012 est une année au climat original), c'est très difficile pour le bio. En Allemagne, Italie ou en Espagne, ils sont plus souples, plus pragmatique qu'en France qui impose une limitation des aides pour le bio : on peut être bio, mais pas être riche !

Pour Xavier Laureau, le périurbain est une sorte de laboratoire de toutes les formes d'agriculture et de progrès possibles pour celle-ci. Le regard sur la terre et le territoire, est devenu un véritable enjeu pour l'élu. Il faut donc refonder le dialogue entre agriculteurs, élus et société civile (notamment le monde associatif) afin de penser des formes nouvelles et réaliser une politique économique pragmatique, par la recherche de territoires cohérents, de zonages pertinents. Les découpages actuels restent trop opportunistes, politiques et électoraux. Il faut parallèlement augmenter les capacités de l'agriculteur entrepreneur à déceler les opportunités insérées dans une filière amont/aval : la condamnation de l'élevage en Île de France vient du fait que l'amont et l'aval ne sont pas pensés. C'est une différence majeure d'avec la Suisse, qui réfléchit à des productions à cycles courts : il y a de la tomate hors-sol à 4km du centre-ville de Genève, sous serres, dans des zonages à long terme et où la décision engagée n'est pas remise en cause par les nouvelles équipes élues. Ces démarches reposent sur la qualité des acteurs qui tiennent leurs promesses et ne reviennent pas sur les décisions antérieures et sur un zonage strict.

Une des principales difficultés est de trouver une main d'œuvre spécialisée, très rare dans les métiers de la terre... et pourtant, d'après l'expérience de Xavier Laureau, ce sont les gens les plus modestes et les plus heureux, qui vivent au rythme de la nature et qui savent s'adapter au quotidien. Mais il y a un véritable problème d'attractivité de ces métiers notamment quant à l'acceptation des conditions de travail en extérieur. On peut créer quelques vocations à partir des jardins partagés... mais ce qui manque c'est des « bacs + 2 à bac +4 » qui accepteraient un retour sur le terrain : travailler simplement et durement. Concrètement, on en a besoin dans de nombreuses exploitations arboricoles, céréalières, horticolas et bien d'autres. Dans les métiers du paysage c'est pareil : il est très difficile de recruter des maîtres jardiniers.

Il explique que son entreprise s'est lancée dans la cueillette en libre-service à Versailles, dans un labyrinthe, une ferme pédagogique privée ouverte en semaine et le weekend, pour les scolaires et les familles, à Saint Cyr l'école et à Sartrouville. Mais pour cela, il faut avoir des gens qui acceptent de faire de l'animation pour les anniversaires en plus de leur travail d'agriculteur... il faut descendre de son tracteur ! Pour les activités de paysage, la majeure partie repose sur des savoir faire pour traiter le vivant, ce qui nécessite une formation. L'agriculture reste toujours le fil directeur mais il ya aussi beaucoup d'autres métiers dans les entreprises agricoles.

Le problème c'est que pour le moment il n'y a pas de co-production d'espace, mais seulement un « face à face » qui entretient la perception d'une opposition rural/urbain. Comment susciter un enrichissement (il ne faut pas avoir peur du mot) pour que les personnes compétentes restent ; Comment faire pour qu'il soit intéressant de ne pas partir et de ne pas spéculer ? Il faut des zonages stricts et très durables (i.e. sur la longue durée) avec un minimum de bâti. Car en réalité, le problème est que l'on fait fuir progressivement l'exploitant vivant sur le territoire, or c'est un

élément vital. Son activité devient plus compliquée si sa résidence se trouve alors éloignée à 30km de ses terres. Il faut arriver à intégrer l'agriculture dans un projet territorial local, à l'intégrer dans la collectivité en évitant ainsi un regard caricatural sur l'activité.

Il y a des réalités qu'on connaît mal : le chiffre d'affaire d'un exploitant de 150 hectares, c'est 200 000 à 250 000 euros (ordre de grandeur) dont il faut déduire un salarié avec les charges et l'amortissement. Une moissonneuse-batteuse coûte 300 à 500 000 euros. Les revenus de l'exploitant c'est donc 50 à 60 000 euros d'aides de la PAC et 120 à 150 000 euros qui viennent de la production. Les agriculteurs ont parfois une puissance foncière, mais pas une puissance économique, surtout s'ils sont locataires. On a tendance à oublier la réalité des chiffres individuels.

L'avenir n'est pas fermé ; il n'y a pas de solution unique. Il faut prendre en compte la situation profondément diverse de l'agriculture : il y a un nombre d'acteurs beaucoup plus important que le nombre de personnes qui vivent de l'agriculture. Il y a beaucoup de richesses à créer dans le monde périurbain, mais on se heurte à des problèmes : les facteurs règlementaires + un facteur clé : l'humain. La situation de rente est marginale, il ya une pudeur à évoquer ces questions là et les politiques ont tendance à refuser de les voir.

Il y a des contradictions fortes : il faut être dans les critères pour être aidé. Or il n'y a pas d'aides pour se diversifier. Les aides sont parfois un moyen pour mourir plus lentement : c'est un système qui encourage la médiocrité et qui produit de la démotivation. Pourquoi donc travailler 15 heures par jour, dimanche compris s'il n'y a pas de reconnaissance dans les revenus... certes, il y en a une reconnaissance de la part des consommateurs (quand on les a en direct). L'idée serait donc d'après Xavier Laureau de multiplier les zones de dialogue et de partage.

Jean-Paul Charvet revient pour conclure cette présentation sur la situation de la Suisse. Il y a un projet de votation l'année prochaine pour interdire totalement l'urbanisation des espaces agricoles jusque 2032. Il y a aussi la possibilité (encore peu utilisée) de taxer la plus-value quand l'espace agricole devient bâti.

Xavier Laureau évoque l'inventivité quant au ré-usage agricole : on peut faire du hors sol « bio et écolo », sur gouttière : il existe de nouveaux modèles avec des cultures très techniques mais pas forcément *dans du sol*. Ce qui permettrait d'éviter les difficultés liées à la rotation des cultures. De même, on pourrait réaliser un inventaire de ce que la ville a prélevé ou sanctuarisé : il y a des choses à réutiliser et il faut faire porter le coût de la requalification des espaces. S'il y a des friches, c'est aussi à cause des anciens usages urbains par la ville. Mais il est plus facile de récupérer des espaces ouverts relevant de 3 agriculteurs (comme ce que fait le PSG) que de rassembler des terrains marqués par des usages variés puis de devoir faire appel à une coopération interministérielle et de gérer de petits espaces découpés.

Arrive l'heure des questions avec la salle : Maryse Verfaillie demande alors : « Si le zonage est strict, n'y a-t-il pas un risque de sanctuariser le territoire ou d'instaurer une sorte de surprotection ? » Xavier Laureau insiste pour dire à quel point le zonage sur le temps long est nécessaire, mais le terme de « sanctuarisation » peut faire peur... donc autant ne pas l'utiliser.

Maryse Verfaillie invite alors à revenir sur l'espace convoité et stratégique qu'est le périurbain en s'interrogeant sur un cas d'actualité... et en assumant la question loin du consensus : Notre-Dame-des-Landes « est-ce que le combat mené est un combat d'arrière-garde ou d'avant-garde ? ». Xavier Laureau se déclare mal-placé pour répondre à la question telle quelle et botte en touche en rappelant un texte de Philipponneau sur le plateau de Saclay quand le projet d'installation du CEA a été proposé : à l'époque, les mêmes arguments étaient utilisés. La question à se poser pour lui est économique est sociale : si on crée de la richesse avec des moyens de transports choisis et pas excessifs, on peut maintenir un équilibre. Mais il faut donner les moyens de l'intensivité à l'agriculteur, afin d'atténuer les effets du recul des terres agricoles. Là encore, le problème qui apparaît est macro-économique mais traité à l'échelle micro. Les changements d'échelle posent systématiquement problème. Jean-Paul Charvet abonde en ce sens : quelque chose qui peut sembler bon à une échelle ne l'est plus à une autre, et l'articulation entre les deux est toujours un enjeu. Avant l'aéroport de Roissy n'existait pas... aujourd'hui, c'est 150 000 emplois... on ne peut nier cet aspect là. Xavier Laureau rebondit alors : pour la construction du nouveau Hall S4 à Roissy, son entreprise de paysage a signé le contrat pour les murs végétaux intérieurs et extérieurs... et il se rappelle que le mémoire de fin d'études de son père était consacré à une des plus grandes fermes du nord de Paris... exactement à l'emplacement de l'aéroport... la boucle est bouclée ! Il faut se dire que la création de richesse peut se faire différemment. Il y a des changements importants qui nécessitent une adaptation.

Autre question : « Pourquoi y a-t-il un tel manque de communication sur le côté positif du monde agricole ? Ce qu'on voit dans les médias, c'est que les agriculteurs ne trouvent pas de femme (voir *L'amour est dans le pré*) ou qui ont du mal à joindre les deux bouts. » En effet, c'est une constante dans les représentations en France, même si on note des efforts. C'est très bien d'être agriculteur... pour les enfants des autres. C'est une nette différence que l'on peut relever d'avec l'Australie où le statut de *hardworker* est beaucoup plus reconnu car l'activité primaire a une réelle importance dans leur société et leur économie. En France, il y a une exception : la cuisine et le vin. Mais on reste tout de même dans une société de service et on n'accepte pas pour ses enfants l'idée qu'ils puissent travailler dans ce secteur primaire.

Quant au bio, il n'y a que 2% de SAU en Île-de-France et moins de 4% des exploitations agricoles... alors que le Grenelle de l'environnement attendait 20% de superficies en bio. Mais, avec le bio, la vie est encore plus difficile : la semaine passe à 80 ou 100 heures de travail, car si on est en bio... le désherbage réclame beaucoup de travail. Et il faudrait une activité d'élevage plus importante pour récupérer le lisier et éviter ainsi les engrais chimiques... mais il n'y en a pas dans notre région, il faudrait l'importer de Bretagne ! Ce n'est pas vraiment bio... La situation est compliquée en Île de France du fait des difficultés techniques et des problèmes d'organisation encore plus lourds en bio, qui un secteur encore plus contrôlé. Dans le bio, il y a plus de contrôleurs et de chercheurs que d'actifs qui produisent ! Ces derniers évitent alors les réunions où ils sont en nette minorité (2 actifs agricoles sur 10 présents dans les réunions portant sur l'agriculture). Et les rendements ne sont pas du tout les mêmes : le conventionnel dans une bonne année peut produire 90-95 quintaux sur de bonnes terres, 75-80 si les terres sont mauvaises. Mais en bio, c'est 50 à 65 quintaux au mieux et plutôt 30 voire 45 dans une année comme 2012. C'est un coût réel qu'il faut accepter. Donc actuellement, on l'importe depuis l'Europe de l'Est. En Allemagne, il existe un double SMIC pour l'agriculteur. La France a un véritable handicap de compétitivité, notamment du fait de la suppression des exonérations de charge sur les occasionnels (employés agricoles temporaires). Donc

on n'est pas concurrentiel à l'international... Pourtant la France est déficitaire en bio et importe un tiers de sa consommation. C'est pourquoi on importe des tomates bio du Maroc, produites sur du bromure de méthyle, interdit en France depuis 20 ans... on importe alors depuis des pays où les contrôles sont moindres ou les règles plus souples. En Suisse, il y a le taux le plus élevé de robots de traite, ce qui change la vie de l'éleveur... la tomate produite sous serre à Genève présente d'ailleurs un bilan carbone plus intéressant que si elle était produite ailleurs. On oublie trop le prix réel du bio.

Puis on revient sur la question du salaire de l'agriculteur. Quid du SMIC agricole ? A Colmar, l'asperge allemande a dépassé l'asperge alsacienne, alors que l'on est sur les mêmes terres, que l'on produit la même asperge. Xavier Laureau explique que pour lui, il n'estime pas normal de devoir payer les mêmes charges pour employer ponctuellement des étudiants que pour ses salariés annuels. En Allemagne, le saisonnier agricole vient d'Europe de l'Est et il obtient un pouvoir d'achat important en repartant dans son pays d'origine. La pauvreté espagnole augmente, en Italie aussi et cela aura probablement des répercussions en France. N'y a-t-il pas alors le risque de ne plus vouloir embaucher à l'année ? Xavier Laureau affirme : les bons, on les garde ! Le vrai risque pour les agriculteurs c'est de ne pas savoir où l'on va. Pour les étudiants qu'on embauche ponctuellement, ils ont alors deux assurances... on n'est pas sur des stages à 400 euros ! On les paye un SMIC normal avec des charges salariales et patronales qui se recoupent avec d'autres (avec leur assurance étudiante ou celle de leurs parents). Et ces différences de traitement, c'est ce qui a permis à l'Allemagne de bouter la France hors du marché de l'asperge. C'est essentiel quand on étudie la question des cultures spécialisées dans le périurbain. Jean-Paul Charvet explique ainsi que pour la main d'œuvre occasionnelle en Allemagne, les Polonais viennent avec leur sécurité sociale polonaise et les employeurs allemands n'ont pas à la payer !

Question de la salle : Vous avez beaucoup parlé des filières or ce sont des circuits intégrés à la grande distribution qui sous-payent les productions des agriculteurs. Jean-Paul Charvet dit qu'en effet il manque des groupements de producteurs forts dans la région Ile-de-France qui permettraient d'avoir un rapport de force plus avantageux face à la grande distribution et obtenir ainsi de meilleurs prix.

Quant à l'agriculture raisonnée, c'est véritablement intéressant comme proposition mais il y a véritablement un manque de visibilité. Ce n'est pas vendeur déclare Xavier Laureau. Pour nos vergers, dit-il, le dernier traitement remonte au 25 juin pour une récolte vers le 4-5 septembre. Pour cela, on pratique de la lutte biologique intégrée avec des prédateurs auxiliaires, et nos potirons sont bios ! En pratique, c'est vraiment difficile pour la culture en plein air mais on a réalisé de véritables progrès en espaces clos. On est fait pour « produire », pas pour prendre des décisions « suicidaires » (en éliminant tous les traitements) !

Pour les plantes génétiquement modifiées (OGM ou, plus exactement PGM), Xavier Laureau exprime sa déception de l'abandon de la recherche en France. Par conséquent, nous sommes devenus dépendants des découvertes des pays étrangers en particulier anglo-saxons et de plus en plus en retard par rapport à eux. Le problème est d'avoir interdit totalement la recherche et l'expérimentation dans ce domaine à la suite du *diktat* imposé à l'INRA. Pensez aux progrès réalisés dans le monde entier grâce à l'INRA dans les années 1960 et à ses découvertes pour le maïs hybride... et là, la recherche a cédé face à la pression. Jean-Paul Charvet rappelle que déjà 160 millions d'hectares (10-11% des superficies cultivées mondiales) sont cultivés en PGM dans le monde, pas en

France, pas dans l'Union Européenne mais très largement sur tous les autres continents (cf les cartes que l'on peut trouver dans *Images économiques du monde 2013* (A. Colin) ou dans *l'Atlas de l'agriculture* publié en 2012 par Autrement : en 2011 on a consacré des superficies 2,5 fois plus importantes aux PGM dans le seul Burkina Faso que dans l'ensemble de l'Union européenne à 27). Dans toutes les réunions scientifiques auxquelles il a participé récemment on lui a confirmé que les chercheurs français sont partis à l'étranger (aux Etats-Unis, en Amérique latine, en Chine ...) où ils sont très appréciés. L'Union Européenne serait prisonnière de quelques « écologistes radicaux » et de leurs relais médiatiques (au fil des campagnes médiatiques l'opinion européenne est devenue de plus en plus hostile aux PGM sans que sa formation scientifique dans le domaine des biotechnologies n'ait, semble-t-il, sensiblement progressé).

Pour revenir au périurbain et sur les opportunités de l'agriculture périurbaine, on peut penser à la vente à la ferme, à la cueillette à la ferme, aux fermes pédagogiques, ... Tout ce qui permet de créer des contacts entre les agriculteurs et les urbains. Il y a aussi l'élevage pour les loisirs (les chevaux sont devenus une véritable filière) et cela permet d'avoir aussi beaucoup d'emplois lié au bâti (pour l'accueil, les locaux) et à son entretien. Le vrai problème est le risque de tricherie dans l'urbanisme. C'est de la responsabilité des maires dans la durée de réfléchir sérieusement à cette question, car le bâti mité et diffus réparti entre 15 personnes est beaucoup plus difficile à gérer qu'un seul acteur agriculteur avec un projet notamment quand on pense à l'entretien des rus par exemple. Il y a maintenant de nouveaux services pour la collectivité et l'on pourrait externaliser les fonctions de jardiniers-paysage mais seulement s'il y a une rémunération correcte, qui pourtant pourrait coûter moins cher à terme. Les marchés publics aussi doivent être plus ouverts. Les SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) sont un moyen d'avoir une prise sur la gestion du territoire et elles font un bon travail. C'est un outil parapublic important pour le remplacement foncier et pour les acteurs mais elles ne peuvent intervenir que par préemption et revente. Ces sociétés ne permettent donc pas de résoudre le problème de spéculation foncière sur le bâti. Il faudrait tout de même arriver à trouver une instance mettant en collaboration le public (la collectivité) et le privé (les particuliers) à une échelle satisfaisante afin de créer un lieu de concertation et d'élaboration de projets à plus long terme. Tout ce qui est à échelle de 5 ans (comme les fonds Leader) pour les territoires pilotes ne peut faire tâche d'huile. Jean-Paul Charvet ajoute que même si les PLU sont précis et dépendent des maires, ils sont évolutifs à chaque élection ce qui limite leur durée et donc leur durabilité. Les SCoT seraient plus performants à l'échelle de l'intercommunalité mais sont moins précis donc moins efficaces. Tout cela est lié au pouvoir du maire depuis les lois de Décentralisation de 1981, mais il faut savoir changer d'échelle !

Judicaëlle Dietrich

Pour aller plus loin :

- Pour une vue globale sur l'agriculture mondiale et sur les enjeux auxquels elle se trouve confrontée (dont celui de l'étalement urbain) : Jean-Paul CHARVET « Atlas de l'agriculture, comment nourrir le monde en 2050 ? » AUTREMENT 2012.
- Pour une vue d'ensemble sur le devenir des agricultures périurbaines (principalement françaises) : DEMETER 2013, dossier « Nature et agriculture pour la ville : les nouveaux désirs des citoyens s'imposent » (pp. 85 -258).

- Pour une vue d'ensemble sur les problèmes auxquels sont confrontées les agricultures de l'Ile-de-France : « Plan régional de l'agriculture durable » (DRIAAF et Préfecture de la Région Ile-de-France) octobre 2012 : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Plan-regional-d-agriculture> (NB : DRIAAF = Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt).